

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie



Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

N° W19-545423

82097

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 1925

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

BOUDCHAR MIHAMED

Date de naissance :

17 7 1955

Adresse :

32 39 11 JANVIER ANFA
TOHAMMEDIA

Tél. 0661 1923 24

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

21/06/21

Nom et prénom du malade :

Booudchar Mihamed

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

GNR

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : / /

مركز أمراض الكلى والكلية الاصطناعية بلفدير

CENTRE D'HÉMODIALYSE ET DE NEPHROLOGIE - BELVÉDÈRE

Dr. M. EL MEHDI

Docteur d'Etat Français de Médecine

Spécialiste des Maladies des Reins

(Major de promotion du CES Français)

Ex Prof Assistant au CHU de Marseille.

Ex Attaché d'enseignement à la Faculté de Médecine de Marseille.

Ex Chef de Service de Néphrologie Hémodialyse de la Polyclinique de la CNSP de Casablanca.

Ex 1^{er} Vice Président de la Société Marocaine de Néphrologie (SMN).

Ex Secrétaire Général de la Société Marocaine des Maladies Rénaliennes.



الدكتور م.المهدى

الدكتورة الفرنسية للطب

اختصاصي في أمراض الكلى

(متعدد الدفعات في اختصاص أمراض الكلى في فرنسا)

أستاذ مساعد بمستشفيات مارسيليا سابقا.

ملحق بالتعليم سابقا بكلية الطب مارسيليا.

رئيس مصلحة أمراض الكلى والكلية الاصطناعية

سابقا بمصحة الضمان الاجتماعي بالدار البيضاء.



Casablanca, 22/6/2021

Mr Badrchar Dhaouel



(45.80x2) Cortancyl 20 mg 26/7

PHARMACIE EL AYL
Dr. KHALID ZIoud
394 Bd. El Houaia El Aït Mohammedia
Télé: 0522 23 22 77 56

14/j x 15 Jours

Mis 17,5 mg/j

(22.80x2) x 1 mois

Cortancyl 5 S.V.

1340 T deos 14 2 Jours 2 Dats

190,60 6 2 Jours at 20%



CENTRE D'HÉMODIALYSE
Docteur EL MEHDI M.
126, Bd d'Oujda Belvédère - Casablanca
Tél : 0522 40 07 56 / 24 61 43
(A : 0522 40 07 56 - T : 0522 42 61 43)

53DH40

s interactions

22DH80

PHAI
s du
ineu

da
per
ité

JUEN

PHi

les

reini

45DH80

MENT TOUT AUTRE TRAITEMENT EN COURS
HARMACIEN et pharmacie

22DH80

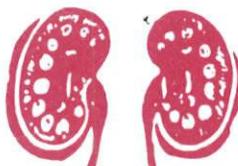


مركز أمراض الكلى والكلية الصناعية بلفدير

CENTRE D'HÉMODIALYSE ET DE NEPHROLOGIE - BELVÉDÈRE

Dr. M. EL MEHDI

Docteur d'Etat Français de Médecine
Spécialiste des Maladies des Reins
(Major de promotion du CES Français)
Ex Prof Assistant au CHU de Marseille.
Ex Attaché d'enseignement à la Faculté
de Médecine de Marseille.
Ex Chef de Service de Néphrologie Hémodialyse
de la Polyclinique de la CNSS de Casablanca.
Ex 1^{er} Vice Président de la Société Marocaine
Ex Secrétaire Général de la Société Marocaine



الدكتور م.المهدي

الدكتورة الفرنسية للطب
اختصاصي في أمراض الكلى
(متفوق الدفعة في اختصاص أمراض الكلى في فرنسا)
أستاذ مساعد بمستشفيات مارسيليا سابقاً.
ملحق بالتعليم سابقاً بكلية الطب مارسيليا.
رئيس مصلحة أمراض الكلى والكلية الاصطناعية
سابقاً بمصحة الضياء، الاجتماعي، بالدار البيضاء.



090001330

Casablanca, le

11/8/21

Mr Bandchaw Nhamo

Proteinine / Créat
en mg/g / gr. du
echant d'urine



LABORATOIRE CENTRAL D'ANALYSES MEDICALES

Dr. EL HAJAJI MOHAMED
Abderahmane serghni- Mohammedia.

ICE: 001855144000069

INPE: 093002509

Pat: 39450049

IF: 34637815

FACTURE N° : 210800328

MOHAMMEDIA le 11-08-2021

Mr BOUDCHAR M HAMED
2108110146

Récapitulatif des analyses

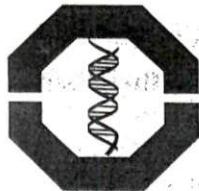
CN	Analyse	Val	Clefs
	Rapport protéinurie sur créatinurie	B100	B

Total des B : 100

TOTAL DOSSIER : 100.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : cent dirham s.





LABORATOIRE
CENTRAL

المختبر المركزي للتحاليلات الطبية

LABORATOIRE CENTRAL ANALYSES MEDICALES

الحمدية - (في إتجاه باب القصبة)

Microbiologie - Hématologie - Toxicologie - Biochimie - Hormonologie - Immunologie - Fécondation in vitro

Dr. Mohamed EL HAJAJI

الدكتور محمد الحاجي

Date du prélèvement : 11-08-2021 à 09:31
Code patient : 1811070066
Né(e) le : 01-01-1955 (66 ans)
Edition du : 11-08-2021

Mr BOUDCHAR M HAMED
Référence : 2108110146
Prescripteur : Dr EL MEHDI.M

BIOCHIMIE URINAIRE

Rapport protéinurie / créatinurie sur échantillon urinaire

Créatinurie:	2 045.00 mg/l	13-02-2020
Protéinurie:	353.70 mg/l	1 293.10
Rapport protéinurie sur créatinurie:	<u>0.17</u> g/g	450.70
Né(e) le : 01-01-1955 (66 ans)	(0.00-0.15)	0.35
Edition du : 11-08-2021		

Résultats confirmés (RC)

En vous remerciant pour votre confiance

Rapport protéinurie /

Créatinurie:	2 045.00 mg/l	13-02-2020
Protéinurie:	353.70 mg/l	1 293.10
Rapport protéinurie sur créatinurie:	<u>0.17</u> g/g	450.70
Né(e) le : 01-01-1955 (66 ans)	(0.00-0.15)	0.35
Edition du : 11-08-2021		

www.labocentral.ma

الطابق السفلي عسارة الدرر ، شارع عبد الرحمن السرغيني (في اتجاه القصبة) - العددية

RDC : 1 Immeuble EL HORE , Blv Abderahmane Serghini - Mohammedia - Maroc

Tél. : 05 23 31 20 31 / Fax : 05 23 31 01 46 - GSM : 06 61 17 89 24 - E-mail: lc2amohammed@gmail.com

Pour le Prélèvement à Domicile Veuillez Contacter : 06 73 74 73 88

